

## Édito

## Les puits de carbone : un atout majeur dans la lutte contre le changement climatique

En adoptant son Plan Éco-ambition 91, le Département de l'Essonne s'est donné pour objectif d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, en cohérence avec les objectifs de l'Accord de Paris et les recommandations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). En effet, d'ici 30 ans, la France devra absorber autant de gaz à effet de serre (GES) qu'elle n'en émet, c'est-à-dire près de 80 MtCO<sub>2</sub>eq. Cet objectif correspond à un doublement du volume des absorptions de GES d'ici 2050. Combinés à des mesures de réduction des GES, les puits de carbone sont un atout majeur pour obtenir des résultats significatifs dans la lutte contre le changement climatique.

Face aux enjeux d'atténuation, d'adaptation et de préservation de la biodiversité, les forêts jouent un rôle essentiel de poumon vert pour notre territoire. Tout comme certains sols, les tourbières ou les marais, elles constituent le 2<sup>ème</sup> puit de carbone naturel après les océans. En Essonne, elles représentent plus de 39 000 hectares (ha), soit 23 % de la surface du département. Le Conseil départemental possède onze forêts, dont dix ouvertes au public.

Le Département entend également poursuivre les acquisitions d'espaces naturels, avec l'objectif d'augmenter de plus de 75 % la superficie des ENS aménagés d'ici 2030, soit 2050 ha conservés, valorisés et ouverts au public, dans le respect des espèces et des milieux. La mise en place d'une banque foncière de la renaturation contribuera également à l'objectif fixé de restaurer au moins 100 hectares de nature essonnoise d'ici 2030. Par ailleurs, le Département apporte son appui au niveau local : par exemple, il œuvre actuellement à la renaturation du site communal des Cent Arpents aux Ulis.

Au-delà de leur rôle d'absorption des émissions de GES, ces réserves foncières de nature contribuent à préserver les continuités écologiques, à lutter contre l'étalement urbain et les risques de ruissellement et d'inondations. Elles favorisent la création d'îlots de fraîcheur.

Notre Département possède un patrimoine naturel remarquable. Depuis de nombreuses années, nous menons une politique active de préservation et de valorisation de sites exceptionnels comme les 46 ENS que nous avons ouverts au public. Ces lieux qui abritent une biodiversité riche sont de véritables habitats naturels à protéger ; ensemble, respectons-les !

Très bel été en Essonne.

Bien fidèlement.



**François Durovray**

Président  
du Département  
de l'Essonne



**Nicolas Méary**

Vice-président en charge  
de la biodiversité  
et de la transition écologique,  
du développement durable,  
de l'environnement,  
de la croissance verte  
et des PNR



© Henri Perrot



# Portrait

## L'Enracineuse, pépiniériste et passeuse de nature en Essonne



Face à l'urgence de préserver la biodiversité et de lutter contre le réchauffement climatique, l'Enracineuse est née de l'engagement d'Adeline Lefranc. Cette Longipontaine souhaite participer à la re-végétalisation de l'Essonne et des départements limitrophes et (re)créer du lien avec le Vivant.

### 1 – Pouvez-vous nous présenter l'Enracineuse ? Comment est né votre projet et comment se développe-t-il ?

L'Enracineuse est une pépinière de végétaux forestiers locaux. Elle propose également des ateliers nature.

En août 2020, j'ai ressenti un grand besoin d'agir contre le réchauffement climatique et de contribuer à la préservation de la biodiversité. J'ai commencé à semer et bouturer tous les végétaux que je trouvais sur mes balcons. Au fil des rencontres, des expériences et des recherches, je me suis spécialisée dans la production de ligneux forestiers locaux.

Début 2022, alors que mes balcons étaient à saturation avec près de 300 végétaux, je me suis mise à chercher activement un terrain. En mai de la même année, par un heureux hasard, j'ai rencontré Erwan Humbert, maraîcher installé en bio à la Ferme des Prés Neufs de Longpont-sur-Orge. Il m'a proposé de me prêter un petit terrain arboré sur sa ferme. La pépinière y est installée depuis un an et se développe petit à petit.

En parallèle, puisqu'on ne protège que ce qu'on aime et qu'on n'aime que ce qu'on connaît, il me semblait essentiel de transmettre l'émerveillement que me procure la biodiversité. Je propose donc des ateliers nature dont l'objectif est avant tout d'ouvrir le regard des

participants à la richesse qui nous entoure et de (re)créer un lien avec le Vivant.

En juillet 2022, j'ai donc quitté mon poste de professeure des écoles et ma classe pour me consacrer à temps plein à cette activité. Depuis, j'ai réalisé plus de 160 ateliers, principalement dans les écoles, et semé plus de 10 000 arbres et arbustes.

### 2 – Quelles sont les activités durables qui sont mises en œuvre sur le territoire essonnien et à quels types de publics s'adressent-elles ?

Je produis des arbres et des arbustes forestiers locaux (une trentaine d'espèces pour cette année, une soixantaine à terme). Je vais chercher les graines en forêt dans un rayon de 50 km autour de la pépinière. Je les conserve, les stratifie et les sème en gardant toujours à l'esprit la réduction des déchets et l'empreinte carbone de la production. Les plants sont vendus à l'âge d'un an ou deux car c'est l'âge où ils s'enracinent le mieux.

J'ai choisi de produire des végétaux locaux natifs de la région. Implantés depuis des centaines et des milliers d'années, ils subissent les contraintes du milieu local depuis des générations. Ainsi sélectionnés naturellement, ce sont les mieux adaptés aux spécificités du sol, du climat et de la faune. Ils sont donc naturellement plus résilients. Cela évite aussi d'introduire de nouvelles espèces venues d'autres lieux, d'autres milieux, non adaptées à notre écosystème local et de déstabiliser le très fragile équilibre de notre propre écosystème. Par ailleurs, comme toute production locale, elle diminue l'empreinte carbone due aux transports.

Les arbres et arbustes peuvent être plantés par les particuliers dans leur jardin, par les agriculteurs en haies bocagères, par les communes dans les villes, par les institutions ou les entreprises, etc.

Les ateliers nature, quant à eux, s'adressent à tous. Ce sont des activités ludiques, pédagogiques et souvent créatives. Les ateliers ont pour objectif de (re)créer du lien avec le Vivant par l'expérience, d'ouvrir le regard des participants à la richesse qui nous entoure, de s'émerveiller. Les ateliers s'adressent à tous car je m'adapte aux participants, de la toute petite enfance au 3<sup>ème</sup> âge, y compris lorsque le terrain le permet, aux personnes en situation de handicap.

Je propose des ateliers autour des arbres et arbustes forestiers (découverte par les sens ou de manière plus technique par le rôle et leur identification) : des balades contées avec une conteuse, des ateliers plus créatifs pour fabriquer une décoration arboricole, pour expérimenter les couleurs végétales, des ateliers sur la biodiversité pour comprendre les 3 axes qui la composent, sur les graines, sur les oiseaux et les petites bêtes. L'objectif est vraiment d'ouvrir le regard sur la richesse qui nous entoure, de prendre le temps d'admirer et de s'émerveiller. Si à la fin d'un atelier sur les arbres, les participants ont conscience que dans une forêt il n'y a pas juste « des arbres », mais qu'il y a des chênes, des charmes, des frênes, des hêtres, etc., qu'une forêt c'est aussi plusieurs étages de végétation, je suis contente.

Je propose également des parcours biodiversité aux écoles, avec plusieurs ateliers au cours de l'année afin de garantir un suivi. Ces ateliers s'adressent principalement aux écoles primaires (maternelles et élémentaires). Cependant,



Je suis également intervenue au collège Louise Weiss à Nozay en tant que référente de l'Aire Terrestre Educative auprès d'une classe de 6<sup>ème</sup>.

Mon [site internet](#) présente les listes des végétaux que je produis, ainsi que des ateliers que je propose.

### 3 – Quels sont les acteurs engagés dans votre projet ? Bénéficiez-vous d'aides techniques et/ou financières de partenaires ?

Le projet est très bien accueilli de manière générale. J'ai fait énormément de rencontres et reçu beaucoup de soutien de particuliers ou d'associations (Boomforest, Aeloe91, la Haie magique, Agrofile, Plants d'Action par exemple). C'est très important quand on se lance dans une telle aventure. Des volontaires viennent régulièrement m'aider à la pépinière.

À ce jour, Erwan Humbert, de la Ferme des Prés Neufs, m'a sollicitée pour planter une haie sur une nouvelle parcelle qu'il va mettre en culture. Des élèves devraient nous y aider. Je souhaiterais en profiter pour proposer un projet à des classes sur le cycle végétal, de la plantation à la production de nouveaux plants, pour d'autres élèves qui les planteront l'année suivante. Les élèves seront amenés à collecter les graines, les nettoyer, les stratifier, les semer et les transplanter.

Les associations Boomforest, la Haie magique et Agrofile semblent également intéressées pour m'acheter des plants. J'ai pu participer à la [fête champêtre de la Ferme de l'Envol](#) à Brétigny-sur-Orge le 10 juin dernier, pour les

premières ventes. Cet événement s'inscrivait dans le cadre de la promotion de l'éco-engagement, notamment la transition agricole et alimentaire. Ensuite, ce sera à l'automne. J'espère produire au moins 5 000 plants cette année.

Les collègues agriculteurs sont aussi un précieux soutien, tant humain que technique. J'apprends beaucoup à leurs côtés et j'ai beaucoup d'admiration pour leur travail.

Du côté institutionnel, les mairies de Longpont-sur-Orge, Villiers-sur-Orge et Sainte-Geneviève-des-Bois, l'Agence régionale des espaces verts et l'agglomération Cœur d'Essonne me soutiennent également. Ils m'aident à chercher un terrain qui me permette de m'installer durablement, de déployer l'ensemble de mon projet en proposant mes ateliers au grand public.

### 4 – Dans quelle mesure cette initiative répond-elle aux objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU ?

Les activités de l'Enracineuse répondent aux objectifs de développement durable 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et 15 (vie terrestre) de l'ONU.

En effet, est-il utile de rappeler le rôle essentiel des arbres et arbustes dans la lutte contre le réchauffement climatique ? Ils absorbent et stockent le carbone, participent à la réalisation du cycle de l'eau, apportent des îlots de fraîcheur, etc. Leur rôle dans la préservation de la biodiversité, étroitement lié

au réchauffement climatique, est également fondamental. Nous nous rendons compte aujourd'hui à quel point les haies sont ainsi des éléments essentiels à la biodiversité. Elles créent des corridors écologiques qui permettent à la faune de trouver des abris et de la nourriture. Elles sont également indispensables à l'agriculture puisque les arbres produisent de l'ombre et de l'eau, retiennent et enrichissent le sol et captent l'eau dans le sol. Ils abritent aussi les prédateurs naturels des « nuisibles » aux cultures (tels que les rongeurs ou les gastéropodes).

### 5 – Quels sont les axes de développement de votre activité ? Quelles sont vos perspectives d'évolution ?

J'ai besoin de poursuivre le développement de la pépinière et des ateliers nature pour me permettre, d'ici un an ou deux, de tirer un revenu suffisant pour vivre avec mes deux enfants.

Je rêve également d'une pépinière qui soit un lieu de cultures agricole et artistique où l'on apprend et l'on s'émerveille. Pour cela, je souhaiterais qu'y soient proposés des expositions, des concerts, des lectures... Dans cette perspective, et pour fêter la première saison de vente de la pépinière, une fête de l'arbre se déroulera à la ferme des Prés Neufs de Longpont-sur-Orge, le 7 octobre prochain. L'objectif de cet événement est de célébrer l'arbre et la haie et de rappeler leurs rôles essentiels dans la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation de la biodiversité, de manière festive. Le programme est en cours d'élaboration. Seront proposés des concerts,

des ateliers, des visites. Je participerai également aux marchés de producteur du tennis club de Paris le 9 septembre et de Bullion le 1<sup>er</sup> octobre.

Je souhaiterais offrir un lieu d'accueil aux personnes désireuses d'agir et d'apprendre, et elles sont nombreuses. Je voudrais mettre en place une pépinière de quartier où les volontaires viendraient semer les graines qu'ils auraient eux-mêmes collectées ou prendre soin des arbres et arbustes forestiers qui auraient été apportés par des donateurs. Ce pourrait être un lieu de rencontre et de partage. Les plants ainsi produits seraient donnés pour des projets à vocation pédagogique ou de protection de l'environnement. Comme cela a été le cas des 300 premiers arbres de la pépinière plantée en forêt dense à Villiers-sur-Orge.

J'espère pouvoir proposer davantage d'ateliers ouverts au public. Ainsi, j'interviendrai au printemps 2024 dans le jardin citoyen de Savigny-sur-Orge, géré par l'association Aeloe 91.

Enfin, pour aller au bout de mon projet, j'aimerais faire de la pépinière un lieu vivant et de vie. Comme le faisait autrefois les paysans dans leur ferme, j'aimerais vivre à la pépinière, en habitat léger.

### Retrouvez plus d'informations sur mes activités :

L'Enracineuse  
[Facebook](#)  
[Instagram](#)



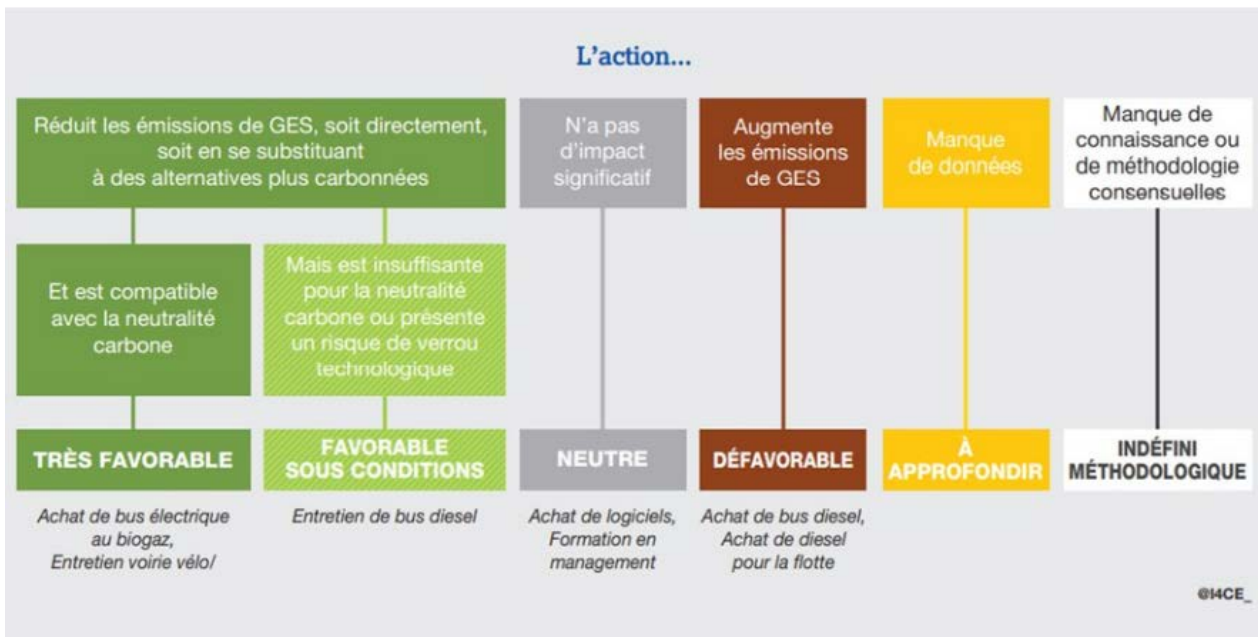
## Le Département de l'Essonne a voté son premier budget vert !



L'Essonne est l'un des premiers Départements à avoir adopté un budget vert. *Mesure phare du Plan Éco Ambition 91*, le budget vert a été voté à l'unanimité en Assemblée départementale le 5 juin dernier. Véritable outil de mesure de l'impact environnemental des politiques publiques, le

budget vert permet de mieux prendre en compte la dimension écologique dans les décisions budgétaires.

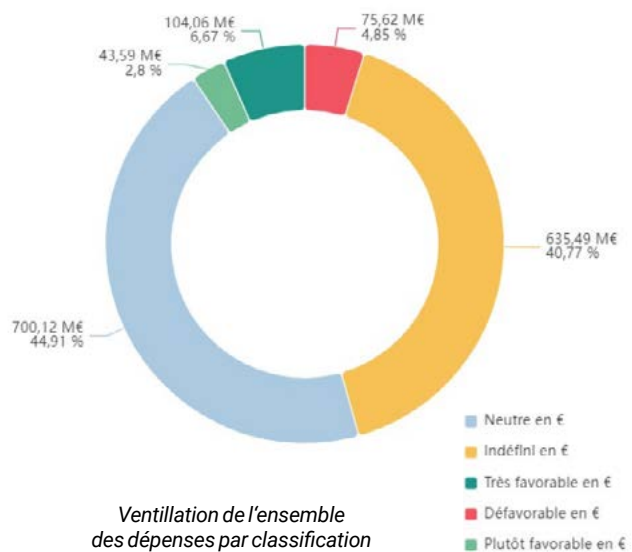
Le Département de l'Essonne a fait le choix de réaliser une première évaluation climatique des dépenses de son budget sous l'angle de l'atténuation au changement climatique, c'est-à-dire la compatibilité avec l'objectif de neutralité carbone. Pour cela, il s'est appuyé sur une méthodologie robuste définie par l'4CE (Institut de l'économie pour le climat), qui classe les dépenses en 5 catégories :



La première analyse "climat" du budget de 2023 apporte les résultats de classification suivants :

Ces premiers résultats seront amenés à évoluer : les décisions budgétaires à venir permettront d'augmenter la part de dépenses favorables et très favorables, en cohérence avec la dynamique de transition écologique conduite par le Département. Enfin, le Département souhaite poursuivre ce travail pour élargir l'analyse aux objectifs d'adaptation aux conséquences du changement climatique et de préservation de la biodiversité.

### Plus d'informations



## Une légumerie en Essonne pour privilégier les circuits courts



Une légumerie collective est un outil de transformation de légumes frais bruts, de fruits. Les légumes sont lavés, épluchés, découpés en fonction des besoins, puis conditionnés pour être livrés et consommés en restauration collective. En créant une légumerie, le Département de l'Essonne souhaite favoriser les circuits courts et proposer des légumes frais, sains et de proximité aux collégiens essonniers.

Située à Etréchy, dans le sud Essonne, la légumerie transformera (lavage et épluchage) chaque année 3 000 tonnes de fruits et légumes achetés à des agriculteurs essonniers.

Elle permettra également aux agriculteurs du territoire de diversifier leur production avec l'assurance d'un débouché local pérenne et d'une rémunération équilibrée, tout en limitant les intermédiaires. En développant l'économie locale, le Département maximise son autonomie alimentaire et réduit son empreinte carbone !

La légumerie devrait alimenter les collèges essonniers, d'ici 2025.

[Plus d'informations](#)



© Olivier Corsan



## Valpuseaux : un chantier innovant pour requalifier la RD12 !



Depuis plusieurs années, les habitants de Valpuseaux se plaignaient du mauvais état de la route départementale RD12. La voirie supporte en effet un trafic d'environ 450 véhicules par

jour et il a été constaté une dégradation des rives et de la structure. L'ancienneté du tronçon, le ruissellement des eaux de pluies et le trafic des engins agricoles ont contribué à cette dégradation. Le Département a entrepris, début mai 2023, un chantier expérimental de requalification de près de 4 km sur la RD12, composé à 100 % de matériaux recyclés.

Les bénéfices sont multiples : réduction des nuisances avec moins d'odeurs, de poussières et de rejets, pratiques plus vertueuses d'adaptation au changement climatique grâce à un recyclage de la chaussée, approvisionnement des matières premières en circuits courts, diminution de la consommation d'énergie, réduction des délais et un impact de chantier maîtrisé grâce à l'utilisation d'un produit 2 en 1 faisant office de couche de reprofilage et de couche de roulement.

La méthode utilisée consiste à recycler le fraisat de rabotage (NDLR : gravats issus du découpage de la couche supérieure d'une chaussée) d'une route à proximité. Cette matière est transformée en un nouvel enrobé coulé à froid (ECF) réutilisant les agrégats d'enrobés mélangés, ici ceux issus de la réfection de la couche de roulement de la RD837 à Maisse. En plus de s'appuyer sur une filière de recyclage, cette technique réduit de 40 % les émissions de CO<sub>2</sub> par rapport à une rénovation classique.

La revalorisation de ce tronçon s'inscrit dans la nouvelle feuille de route du Plan Eco-Ambition 91 porté par le Département. Elle révèle la volonté de ce dernier d'adapter ses pratiques et de mettre en œuvre de nouveaux procédés, plus respectueux de l'environnement. Le Département souhaite appliquer cette technique à la réfection d'autres axes.

Fermée le temps des travaux, la RD12 est de nouveau accessible par les usagers.

[Plus d'informations](#)



© Département de l'Essonne

## Prévention du moustique tigre et biodiversité



Depuis 2018, le département de l'Essonne est un des territoires où le moustique tigre, vecteur d'arboviroses (Chikungunya, Dengue, Zika), constitue une menace pour la santé des

populations. Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'Agence régionale de santé (ARS) a repris la gouvernance de la Lutte anti-vectorielle (LAV) suite à la colonisation irréversible de l'Île-de-France par cet insecte.

Des mesures de bonne gestion sont donc indispensables, notamment la suppression des gîtes larvaires (réservoirs d'eau non couverts, arrosoirs, soucoupes, gouttières non entretenues, etc.) afin de limiter sa propagation. Les habitants ont aussi un rôle à jouer et peuvent signaler la présence du moustique sur un portail dédié : <https://signalement-moustique.anses.fr>.

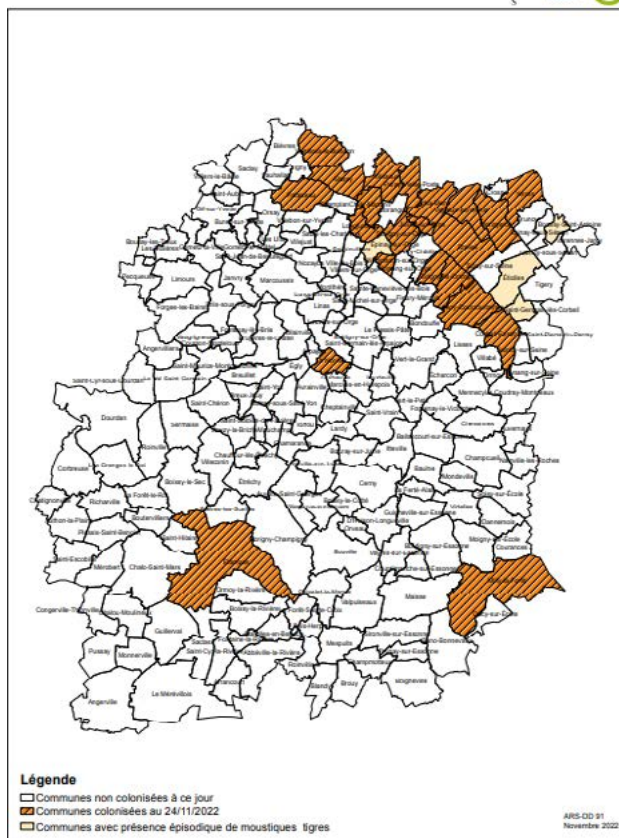
Le moustique tigre, est reconnaissable à sa très petite taille et aux zébrures de ses pattes. Il est anthropophile, vit en zone urbaine et pond ses œufs dans de très petites quantités d'eau, récipients, flaques, etc.

Une exposition « Problème de moustiques ? et si on favorisait la biodiversité ? » a été réalisée par le Département en collaboration avec le Syndicat de l'Orge. Cette exposition a notamment pour objectif d'informer et de sensibiliser le public aux moustiques et aux moyens de lutter contre eux de la manière la plus « écologique » possible.

Contact : Fanny Chevallier, chef de projet santé environnement

FChevallier@cd-essonne.fr pour plus de précisions ou pour disposer de l'exposition.

Présence du moustique tigre en Essonne 



# Appels à projets

## Territoires engagés pour la nature



L'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France (ARB IDF) et l'Office Français de la Biodiversité (OFB) accompagnent les communes et intercommunalités de la Région dans leurs projets en faveur de la biodiversité à travers le dispositif « Territoires engagés pour la nature ».

Ce dernier désigne et récompense les collectivités s'engageant à mettre en œuvre des actions en matière de protection et de restauration de la biodiversité dans les trois années qui suivent leur récompense.

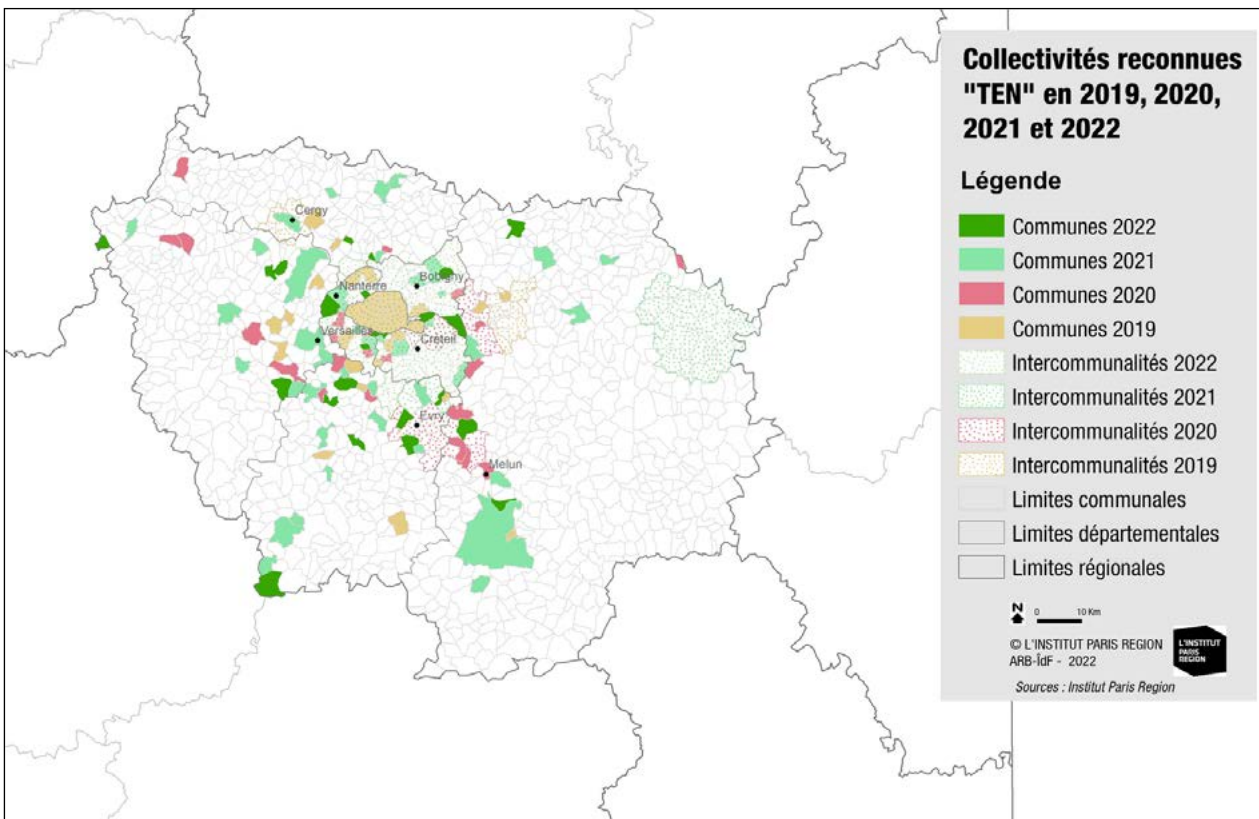
Depuis la mise en place de ce dispositif, 123 communes franciliennes ont reçu le label « Territoires engagés pour la nature ».

Un appel à candidature est lancé pour l'année 2024. La date limite de dépôt est le 31 janvier 2024.

[Plus d'informations](#)



© ARB IDF



## Appels à projets

### Prototypes de l'eXtrême Défi – ADEME



Le secteur du transport est le poste le plus émetteur de gaz à effet de serre et ses impacts sur l'environnement sont nombreux : pollution de l'air, de l'eau, nuisances sonores,

modification des paysages ou encore contribution au changement climatique. Pour réduire ses impacts, il faut agir et proposer des solutions alternatives à la voiture. L'Agence de la Transition écologique (ADEME) a mis en place l'eXtrême Défi, un parcours d'innovation extrême en coopération pour développer simultanément des relations de coopération et de compétition. L'objectif est de créer de nouvelles solutions de déplacement pour remplacer la voiture dans au quotidien dans les territoires péri-urbains et ruraux.

En réponse aux enjeux de la transition écologique, un appel à projets a été lancé pour prototyper des véhicules sobres, recyclables et efficaces. Il concerne les entrepreneurs, entreprises, bureaux d'études, start-ups, organismes de recherche, étudiants, associations...

Les projets devront porter sur la réalisation de 3 prototypes au maximum et répondre au cahier des charges.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 juillet 2023.

[Plus d'informations](#)



© Ademe

### Une aide pour le recyclage foncier – ADEME



Les friches, espaces bâtis ou non et anciennement utilisés pour des activités industrielles, sont susceptibles de présenter des risques de pollution. De plus, ces sites disposent de

réelles opportunités foncières et leur valorisation doit contribuer à la trajectoire du « zéro artificialisation nette » (ZAN) fixée par le Gouvernement.

L'Agence de la transition écologique a donc lancé un appel à projets pour accompagner les projets de reconversion des friches polluées, issues d'anciens sites ICPE (Installation classée pour la protection

de l'environnement). Ce dispositif concerne : les collectivités, les entreprises privées, les bailleurs sociaux, les établissements publics de l'État, les organismes de foncières solidaires et les aménageurs publics.

Ouvert jusqu'au 31 décembre 2023, l'appel à projets s'inscrit dans le cadre du **Fonds vert**, aide lancée en 2022 pour accélérer la transition écologique dans les territoires.

[Plus d'informations](#)



© Cerema



## Explor'Essonne : un nouveau jeu d'aventure au Domaine départemental de Chamarande !

15  
VIE  
TERRESTRE



Un nouveau jeu d'aventure est désormais disponible sur l'application Explor'essonne. Intitulé « **L'étrange péril du château de Chamarande** », il s'ajoute au jeu « **Les secrets du grès** » dont l'action se déroule à la Butte du Puits (Villeneuve-sur-Auvers).

Cette fois, l'action prend place au Domaine départemental de Chamarande. Le joueur arpentera le domaine au fil des énigmes, à la recherche de QR Codes qui le feront progresser. Accompagnés de Camille et Thomas, vous serez plongés en 1858, année où le duc de Persigny habitait encore les lieux. Vous serez engagés pour enquêter sur de mystérieuses apparitions et disparitions.

Le parc offre un véritable terrain de jeu riche et diversifié pour une expérience entre nature, histoire et culture, dès 7 ans.

Un troisième jeu d'aventure et de nouveaux parcours en pleine nature devraient compléter l'application, d'ici 2024. Régulièrement mise à jour, Explor'Essonne offre également 10 nouvelles boucles de randonnée.

L'application mobile **Explor'Essonne**, lancée en 2022 par le Département de l'Essonne, propose de partir à la découverte des paysages naturels du territoire, via notamment des boucles de randonnées. Gratuite et accessible à tous, elle met à disposition une quarantaine de circuits pédestres départementaux, mais également des parcours santé ou encore des jeux d'aventure.

Actuellement, l'application propose les contenus suivants :

- 51 boucles de randonnées ;
- 40 sites naturels aménagés pour l'accueil du public ;
- 250 points d'intérêts ;
- 2 parcours sportifs de pleine nature ;
- 2 jeux d'aventure.

[Plus d'informations](#)



## Les CPN Val de Seine invités aux « Rendez-vous des jardins » de l'Hôtel de Matignon



Les 2, 3 et 4 juin derniers, l'association Connaître et Protéger la Nature (CPN Val de Seine) a été invitée par les services de la Première ministre, à l'occasion de la 20<sup>ème</sup> édition des « Rendez-vous des jardins ». Lancé par le ministère de la Culture, cet événement s'inscrivait dans la thématique « les musiques du jardin ».

Le **jardin de Matignon** a accueilli 26 classes d'Île-de-France et 84 accompagnateurs. L'occasion de présenter à Elisabeth Borne les animations, activités et actions nature menées par l'association ainsi que le futur projet « Pass Nature ».

Dans le cadre de ces journées, le jardin était ouvert au grand public soit 2 500 personnes. Les animateurs et animatrices du CPN ont valorisé l'animation « musique verte » : créations d'instruments de musique réalisées à partir de matériaux naturels collectés dans la nature, à base de bambous pour les reco-reco, de rhombe en sureau

pour le sifflet, le pipoir également ou le kazou, de cardères pour les crécerelles, de coquillages pour les maracas... les bâtons de pluie ont été réalisés avec des graines et du bambou...

Le jeune public et leurs enseignants se sont pleinement mobilisés aux côtés du CPN Val de Seine, autour de ces activités et de la découverte de ce magnifique parc, véritable poumon vert dans Paris, géré de façon raisonnée, économe en ressources et en espèces moins consommatrices d'eau...

### Plus d'informations



© CPN Val de Seine

## Les objets d'occasion : surconsommation ou sobriété ?

### ADEME



La surconsommation est l'une des principales causes de la pollution et du changement climatique. En effet, elle entraîne une surproduction de déchets, une surexploitation des ressources naturelles, une fragmentation des habitats, une augmentation de l'artificialisation des sols.... Il est donc important d'apprendre à consommer autrement et de manière responsable.

La seconde main s'est développée grandement ces dernières années mais ne représente que 0,5% en moyenne de la consommation des ménages. Pourtant, elle permet de faire un geste pour la planète et le porte-monnaie. Consommer d'occasion permet de donner une seconde vie à un produit et d'éviter ainsi la fabrication d'un nouveau.

L'Agence de la Transition écologique (ADEME) a voulu déterminer si l'achat d'objets d'occasion participe à un objectif de sobriété ou s'il participe, au contraire, à une dynamique d'accumulation et de surconsommation. Une étude qualitative et quantitative a été réalisée sur les pratiques de consommation des ménages.

[Découvrir le rapport d'étude](#)



© Image libre de droit/FreePik

## Les produits biosourcés en 10 questions

### ADEME



Le pétrole, ressource non renouvelable et très polluante, est la source d'énergie la plus utilisée dans le monde ; il représente 30 % de l'énergie primaire consommée. Il est donc indispensable d'envisager des sources de remplacement, plus favorables à l'environnement.

Les produits biosourcés (lin, bois, paille, cuir, laine...) sont des matériaux issus de matières organiques renouvelables d'origine végétale ou animale. Ces matériaux répondent aux enjeux du développement durable et disposent d'une empreinte environnementale très faible. Ils peuvent être utilisés comme matière première dans des produits de construction, de décoration, de mobilier fixe et comme matériau de construction dans un bâtiment.

Pour mieux faire connaître et sensibiliser à l'utilisation de ces matériaux, l'Agence de la transition écologique (ADEME) a publié un guide présentant les produits biosourcés au travers de 10 questions :

1. Que signifie « biosourcé » ?
2. D'où proviennent les produits biosourcés ?
3. Où en est le marché des produits biosourcés ?
4. Comment reconnaître un produit biosourcé ?
5. Quelle part de matière biosourcée contiennent-ils ?
6. Coûtent-ils plus cher que leurs équivalents ?
7. Sont-ils aussi performants ?
8. Sont-ils meilleurs pour la santé ?
9. Sont-ils plus écologiques ?
10. Que faire de ces produits en fin de vie ?

Ce guide est gratuit et accessible à tous.

[Plus d'informations](#)



© Ademe

## Comment adopter le solaire thermique ? ADEME



L'énergie solaire est présente sur Terre de manière illimitée, au contraire des énergies fossiles qui sont non-renouvelables et épuisables par nature. Son impact environnemental est très faible car elle ne produit pas de gaz à effet de serre tout au long de son cycle de production. L'énergie solaire permet donc de produire de l'électricité, via les panneaux photovoltaïques, mais également de la chaleur : on parle d'énergie solaire thermique.

L'Agence de la transition écologique (ADEME) a réalisé un guide, gratuit et accessible à tous, recensant les différents équipements permettant de chauffer l'eau et la maison à l'énergie solaire. Il présente également le budget à prévoir, les démarches à entreprendre, le matériel nécessaire, les modalités d'entretien etc.

Pour répondre aux objectifs de développement d'électricité et de chaleur renouvelables d'ici 2028, il faudrait multiplier par 2 le nombre de panneaux solaires thermiques.

[Plus d'informations](#)



© Ademe

## Professionnels, vos déchets sont des ressources qui s'ignorent !



Les déchets sont une source importante de pollution. La décomposition des déchets libère du méthane, un puissant gaz à effet de serre, et des éléments toxiques qui contaminent le sol et les eaux souterraines. Pour réduire ces effets, les professionnels doivent prendre conscience de leur rôle dans ce phénomène et adapter leur gestion de traitement des déchets.

L'Agence de la transition écologique (ADEME) a réalisé une étude en 2021, sur la caractérisation des déchets d'activité économique.

Cette plaquette, accessible gratuitement, offre un état des lieux et répond aux questions essentielles sur les déchets des entreprises.

Plusieurs points sont abordés : quel est le poids de chaque secteur d'activité dans la production de déchets ? Quels sont ceux qui peuvent être valorisés ? Quels intérêts économiques pour les entreprises ?

[Plus d'informations](#)



© Getty Images

# Agenda

## Chamarande Paradiso : le cinéma en plein air



Le **Domaine départemental de Chamarande** est le plus grand jardin public de l'Essonne. Composé d'un patrimoine historique, bâti et paysager, il s'inscrit dans un environnement exceptionnel. Tout au long de l'année, des animations et événements y sont proposés.

Cet été, du 29 juillet au 19 août, des séances de cinéma en plein air sont organisées dans le parc ! Gratuites et ouvertes à tous, elles sont accessibles dès 21h30. Une occasion de découvrir le Domaine autrement !

[Plus d'informations](#)

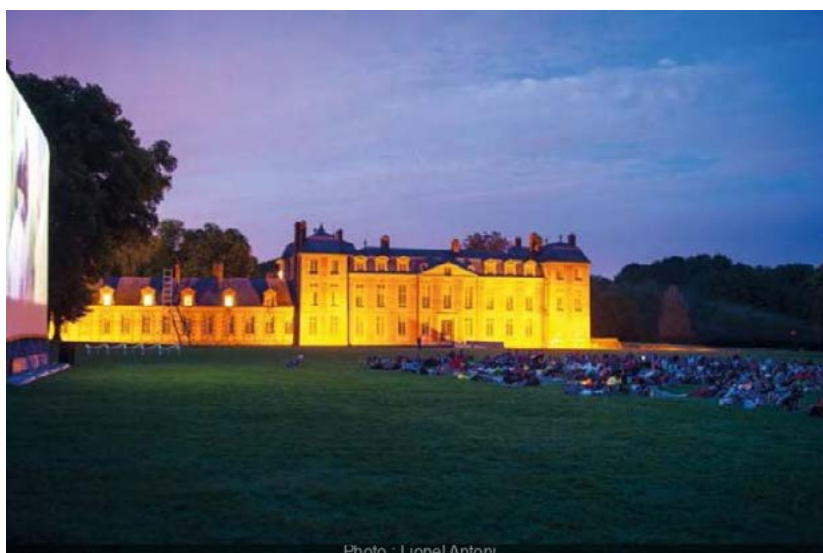


Photo : Lionel Antoni

© Sortir à Paris

## Jardins ouverts à la Maison-Atelier Foujita



La **Maison-atelier Foujita**, à Villiers-le-Bâcle, est un musée départemental ouvert au public depuis 2000. Elle permet de découvrir la demeure du peintre franco-japonais Léonard Foujita, au sein de laquelle il a passé les dernières

années de sa vie. On y découvre l'intimité de cet artiste étonnant, qui fut l'un des peintres les plus en vue du début du 20<sup>e</sup> siècle.

Des ateliers sont organisés à destination des petits et grands, tout au long de l'année. Le musée propose une programmation diversifiée, notamment durant la période estivale de mai à septembre.

Cet été, la Maison-Atelier Foujita participe à la manifestation régionale « Jardins Ouverts »

les 1<sup>er</sup> et 2 juillet. En cette occasion, le musée propose plusieurs animations gratuites : initiation aux arts japonais, découverte de la maison du peintre et rencontre avec Yutaka Takei, artiste chorégraphe en résidence. Et bien d'autres événements vous y attendent au cours de ce mois de juillet.

[Plus d'informations](#)



© Maison Atelier Foujita

